Envoyé en préfecture le 02/02/2016
Reçu en préfecture le 02/02/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160202-CP2015_12_23-DE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 décembre 2015

CP2015_12_23
id. 2263

L'an deux mille quinze le vingt et un décembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :
M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

PROGRAMMATION FONDS SOCIAL EUROPÉEN OPÉRATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET INTRA-DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de sa mission d'Organisme Intermédiaire, le Département peut cofinancer par du Fonds Social Européen, des actions menées par des structures d'insertion**,** telles que celles approuvées au titre du Programme Départemental d'Insertion 2015-2016 lors de la Commission Permanente du 28 septembre dernier ; mais également valoriser des actions menées par les agents de la Collectivité.

Ces actions concernent d'une part, des tâches d'assistance technique, de suivi et de gestion de tous les dossiers Fonds Social Européen, menées par deux chargées de mission pour la période 2015-2017.

Envoyé en préfecture le 02/02/2016
Reçu en préfecture le 02/02/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160202-CP2015_12_23-DE

Période de réalisation	Coût total	Dont participation FSE
Année 2015	50 000 €	25 000 €
Année 2016	50 000 €	25 000 €
Année 2017	50 000€	25 000 €
TOTAL	**150 000 €**	**75 000 €**

Elles concernent d'autre part, des opérations portées par le Service Social de la Direction de la Solidarité Départementale, menées par des agents de la Collectivité.

- « Accompagnement durable vers l'emploi » qui est une action menée par les 4 Animateurs Départementaux pour l'Emploi et qui doit permettre d'accompagner dans l'emploi durable les bénéficiaires RSA en contrats aidés.

Période de réalisation	Coût total	Dont participation FSE
Année 2015	449 928,59 €	134 978,58 €
Année 2016	452 662,97 €	135 798,89 €
TOTAL	**902 591,56 €**	**270 777,47 €**

- « Je cherche un emploi, je soigne mon image et j'optimise mes potentialités » qui est une action de remobilisation dans la dynamique de recherche d'emploi par la revalorisation de l'image et de l'estime de soi, menée par une assistante sociale diplômée en coaching social.

Période de réalisation	Coût total	Dont participation FSE
Année 2015	5 278 €	2 639 €
Année 2016	50 507 €	25 253 €
TOTAL	**55 785 €**	**27 892,50**

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de la Commission Permanente du 28 septembre 2015 relative aux actions PDI 2015-2016 cofinancées par le FSE,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 02/02/2016
Reçu en préfecture le 02/02/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160202-CP2015_12_23-DE

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la programmation suivante cofinancée par du Fonds Social Européen pour la période 2015-2017 ;

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Département tous les actes attributifs de convention relatifs à ces opérations :

  - l'opération d'assistance technique pour la période 2015-2017, pour un coût total de 150 000 € dont une participation FSE de 75 000 € ;
  - l'opération « Accompagnement durable vers l'emploi » pour la période 2015-2016, pour un coût total de 902 591,56 € dont une participation FSE de 270 777,47 € ;
  - l'opération « Je cherche un emploi, je soigne mon image et j'optimise mes potentialités » pour la période 2015-2016, pour un coût total de 55 785 € dont une participation FSE de 27 892,50 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC